



DELIBERATION DU BUREAU COMMUNAUTAIRE  
Séance du 26 Mars 2019  
**BU 018 DE**

Page 1/3

**Nombre de  
Conseillers**

En exercice : 33  
Présents : 22  
Votants : 25

Etaient présents : Michel FRANCONY (Président), Jean-François GAILLARD, Claude ROMANET, Alain CHOULOT, François PERRIN, Jean-François CETRE, Dominique BONNET, Martine VUILLEMIN, Gilles BEDER, Véronique LAMBERT (Vice-Présidents), Jean-Baptiste BAUD, Bernard AMIENS, Patrice VILLALONGA, Jacques FAIVRE, Colette GIRARD, Jacky REVERCHON, Christian JAQUIER, Françoise WEBER, René BERNARD, Odile SIMON, Clément FORET, Henri DORBON.

Ont donné pouvoir : Jean-Jacques COURT à Bernard AMIENS, Alain MURCIER à Christian JAQUIER, Adrien LAVIER à Gilles BEDER (Vice-Président).

Assistait à titre consultatif : Monsieur Cédric ACCARY, Comptable Public de la CCAPSCJ.

Etaient Excusés : Florent GAILLARD, Jacques GUILLOT,

Etaient absents : Yves DECOTE (Vice-Président), Denis BRENIAUX, Christian COLIN, Jean-Marie BAILLY, Michel FEVRE, Jean-Luc BROCARD, Dominique PELLIN.

Convocation faite le : 20 mars 2019

**Objet : Demandes de subventions aux associations culturelles.**

VU la délibération du 7 novembre 2017 par laquelle le Conseil Communautaire délègue au Bureau Communautaire la possibilité d'attribuer des subventions aux associations pour des montants jusqu'à 10 000 € ;

ENTENDU que les avis de la Commission Culture Tourisme ont eu lieu le 7 Février 2019 ;

VU la demande de subvention par l'association **L'OREILLE EN FETE** d'Arbois, pour plusieurs concerts de chansons françaises donnés dans les villages (Arbois, Montigny les Arsures, St-Cyr Montmalin prévus en 2019), des ateliers chansons au sein de l'école de musique d'Arbois, la participation aux manifestations « La folle semaine de musique » à Arbois et « Chansons en fête » à Salins ;

**Montant demandé : 1 500 € - Avis de la Commission : attribution de 1 000 € ;**

VU la demande de subvention de **LIRE AU CŒUR DU JURA**, pour l'organisation du festival « DéLire en Revermont » festival littéraire tournant sur les 3 secteurs Arbois Poligny Salins depuis 2015 – cette année organisée sur Poligny du 14 au 16 juin (rencontres auteurs/scolaires, petit déj./rencontre à la bibliothèque, expo bande dessinée, table ronde, soirée festive, randonnées littéraires...)

**Montant demandé : 3 000 € - Avis de la Commission : attribution de 1 500 € ;**

VU la demande de subvention de l'association **TOQUE DE TANGO** d'Arbois pour l'organisation du festival de tango argentin sur 4 jours à Arbois/ Montigny-les-Arsures, Les Planches

**Montant demandé : 2 500 € - Avis négatif de la Commission : attribution de 0 €**

VU la demande de **METÀ JURA**, association qui contribue par ses publications depuis quelques années à la valorisation des terroirs et des produits viticoles du Jura, pour publication d'un ouvrage « Les vins de mondit seigneur », les vins des ducs-comtes de Bourgogne dans le Vignoble jurassien à la fin du Moyen Âge par Pierre GRESSER ;

**Montant demandé : 2 000 € - Avis négatif de la commission : 0 € ;**

VU la demande de **LA MONTAINE** orchestre d'harmonie polinois de versement d'une subvention pour l'achat d'une timbale et de 3 housses de protection pour 3 instruments, ainsi que du projet d'animation auprès des scolaires à la rentrée 2019 ;

**Montant demandé : 1 500 € (1000 € projets et 500 € animations scolaires) – Avis négatif de la commission : 0 € ;**

Affiché le 2 avril 2019

DELIBERATION DU BUREAU COMMUNAUTAIRE  
Séance du 26 Mars 2019  
BU 018 DE (SUITE)

Page 2/3

**Objet : Demandes de subventions aux associations culturelles.**

VU la demande de l'association Mouthier-le-Vieillard association de sauvegarde du Patrimoine polinois pour l'animation de la semaine clunisienne sur les 3 sites : Eglise de Mouthier-le-Vieillard à Poligny, église de St-Lothain et ancien prieuré de Vaux-sur-Poligny, ainsi que la journée de commémoration des 1000 ans de l'abbaye de Vaux :

**Montant demandé : 1000 € pour les 1000 ans et 450 € pour la semaine clunisienne - proposition Exécutif du 12.03 : 800 € pour l'ensemble des animations ;**

VU la demande de l'association Chemins de Cluny Franche-Comté Bourgogne association qui assure la promotion de l'itinéraire classé « itinéraire culturel européen » depuis une dizaine d'années par : le balisage des sentiers (inscrits au PDIPR), la mise en réseau des prestataires économiques, touristiques et culturels, l'accompagnement des randonneurs, la promotion du chemin (en projet la construction d'un site internet dédié) ...

**Montant demandé pour cotisation annuelle d'adhésion à l'association : 960 € (200 € de base >10 000 ha et 10 €/km sur le territoire soit 760 €) ;**

ENTENDU le projet de Masterclasse / rencontre autour de l'euphonium-tuba avec Vincent CORNITTE (CNSM Lyon, Brass band de Lyon) créé à l'initiative de de Pierre-Yves GAUTHIER, professeur de trompette à l'école de musique de Poligny et chef de l'harmonie La Montaine de Poligny ;

VU le contenu du stage/Master classe : Travail spécifique de l'instrument et mise en place de pièces accessibles à tous et d'une pièce originale : « in vino veritas » composée par Yves BOUILLLOT, d'après des chansons en rapport avec le vin pour un public d'élèves des écoles de musique et amateurs du département et plus ;

VU les restitutions suivantes :

- 24/11/18 Master classe à l'EIM Poligny
- 8/12/18 concert à Poligny
- 2 ou 3/02/19 participation à la Percée du vin jaune avec la pièce « In vino veritas » (Yves BOUILLLOT)

VU que ce projet a été intégré dans le programme de l'école de musique communautaire à Poligny ;

VU que ce projet a été intégré dans le cadre des aides financières attribuées par le Conseil Départemental pour 2018 et qu'une aide a été affectée pour **337 €** ;

ENTENDU que ce projet est porté par l'association La Montaine ;

Le BUREAU COMMUNAUTAIRE,

Après en avoir délibéré,

Monsieur Clément FORET, en sa qualité de Conseiller intéressé, ne prenant part ni au débat ni au vote concernant la demande de subvention émise par l'association Lire au Cœur du Jura ;

A l'unanimité des votants,

1 / DECIDE d'attribuer à l'association L'OREILLE EN FETE une subvention de 1 000 € ;

2 / DECIDE d'attribuer à l'association LIRE AU CŒUR DU JURA une subvention d'un montant de 1500 € pour Délire en Revermont ;



DELIBERATION DU BUREAU COMMUNAUTAIRE  
Séance du 26 Mars 2019  
**BU 018 DE (SUITE)**

Page 3/3

**Objet : Demandes de subventions aux associations culturelles.**

3 / DECIDE d'attribuer 800 € à l'association MOUTHIER LE VIEILLARD pour la semaine clunisienne et les 1000 ans de l'abbaye de Vaux ;

4 / DECIDE d'attribuer à l'association CHEMIN DE CLUNY une subvention de 960 € ;

5 / DECIDE d'attribuer à l'association LA MONTAINE une subvention de 337 € pour la Master classe de l'école de musique ;

6 / DIT que des crédits suffisants sont prévus au BP 2019.

Fait à Poligny, les an, mois et jour que dessus,

Pour copie certifiée conforme à l'original

Pour le Président empêché,  
le 1<sup>er</sup> Vice-Président,

Jean-François GAILLARD

Le Président,

Michel FRANCONY



Envoyé en préfecture le 01/04/2019

Reçu en préfecture le 01/04/2019

Affiché le



ID : 039-200071595-20190326-BU018DE\_2019-DE